

Régressions dans l'éducation nationale sur toute la ligne :

grève public-privé le 31 mars. Assemblées générales pour préparer et décider la grève

Pendant que le Premier Ministre présentait ses arrangements avec la CFDT et le MEDEF sur le projet de loi Travail, ce lundi 14 mars, se tenait le Comité Technique Ministériel de l'Education nationale. A l'ordre du jour le « bilan social » 2014-2015.

La FNEC FP-FO a rappelé ses revendications. Un chat est un chat : la réalité vécue par les collègues, ce sont des régressions.

Des effectifs en diminution pour toutes les catégories de personnels.

On nous a vanté les 60 000 postes de la refondation Peillon, la priorité à l'éducation, à la jeunesse, mais le bilan statistique établi par le ministère parle de lui-même sauf à ceux qui ne veulent rien voir: depuis 2006, les effectifs non enseignants ont diminué de 12,4%, et celui des enseignants de 5,6%. Dans le même temps le nombre de contractuels enseignants passe de 12 177 à 27 279, 45% de plus !

Le nombre de postes restés vacants aux concours externes ne cesse de croître : 1100 postes de PE, 4200 postes de certifiés pour 2013 et 2014.

C'est la réalité, tout autre que celle des 60 000 postes affichés.

Qui, détenteur d'un master, bac+5, souhaite devenir enseignant pour un traitement 10% au-dessus du SMIC ? Tout cela est en concordance avec le projet de loi Travail, où le salarié du XXIème siècle n'aurait qu'à dire merci et subir son exploitation.

Un salaire qui baisse

D'après l'INSEE, dans la fonction publique de l'État, ministères et établissements publics confondus, le salaire net moyen compte tenu de l'inflation, baisse de 0,7 % en euros constants entre 2012 et 2013. Il atteint en moyenne 2 470 euros nets par mois en 2013. Ce traitement moyen net mensuel est supérieur à celui des professeurs des écoles (2164€) et des certifiés (2391€) toutes primes comprises, sachant que l'âge moyen (supérieur à 45 ans) augmente ce traitement ! Cette année, les salaires, primes comprises des personnels de l'éducation nationale tout corps et catégories confondus ont baissé en valeur absolue de 1,42%. Ce sont les données du ministère qui le prouvent !

Les seules choses qui augmentent ce sont les effectifs par classe et l'âge de départ en retraite !

Depuis 2006, le nombre d'élèves a augmenté dans tout le second degré de 69 668, les gouvernements successifs ont supprimé 3 853 divisions. 3 329 écoles ont fermé.

Suite aux réformes successives, l'âge moyen de départ en retraite est maintenant de 61,9 ans pour les enseignants du second degré. C'est au-delà de l'âge légal. Tout le monde est obligé de travailler plus longtemps pour ne pas subir les décotes infernales qui réduisent la pension. En un an, 3 mois de plus travaillés !

Ce même 14 mars au soir FO, CGT, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, FIDL et UNL ont réaffirmé leur demande de retrait du texte El Khomri et l'appel à la grève interprofessionnelle le 31 mars. La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir en assemblée générale dans les écoles, les services, les établissements pour préparer et décider de se mettre en grève le 31 mars. Elle propose aux personnels de mettre en discussion la question de la grève jusqu'au retrait.

